

**EMPLOYEURS  
POTENTIELLEMENT  
CONCERNÉS**

# ATTRIBUTION DES TÂCHES CONCERNANT LA POSE DE GAZON SYNTHÉTIQUE

## **DESCRIPTION DES EMPLOYEURS POTENTIELLEMENT TOUCHÉS :**

Entrepreneurs spécialisés en construction (code SCIAN 238), en particulier les employeurs actifs qui embauchent des travailleurs classés sous les codes 7295 (poseurs de revêtements d'intérieur) et 7271 (charpentiers-menuisiers) dans la Classification nationale des professions 2011, soit les métiers de poseur de revêtements souples et de charpentier-menuisier tels que définis dans les *Règlements relatifs à la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*.

## **NOMBRE D'EMPLOYEURS AYANT RAPPORTÉ DES HEURES TRAVAILLÉES DANS LES MÉTIERS CONCERNÉS POTENTIELLEMENT TOUCHÉS<sup>1</sup>**

- Poseur de revêtements souples : 597 en 2014 (593 PME, 4 grandes entreprises)
- Charpentier-menuisier : 11 639 en 2014 (11 495 PME et 144 grandes entreprises)
- Entreprises qui embauchent les deux métiers : 158 entreprises (154 PME, 4 grandes entreprises)

<sup>1</sup> Une PME s'entend d'une entreprise de moins de 100 employés. Le nombre ne tient compte que des employeurs de la construction assujettis à la Loi R-20, en utilisant les bases de données de la CCQ selon les rapports mensuels des employeurs.